



## **Commission Administrative Paritaire des ingénieurs d'études du 12 décembre 2011**

### **Ordre du jour:**

1. Approbation du règlement intérieur de la CAP
2. Nomination d'experts aux commissions de réforme
3. Approbation du procès verbal de la précédente CAP du 3 décembre 2010
4. Avis de vacances
5. Demande de détachement dans le corps
6. Demande d'intégration dans le corps
7. Titularisation d'un travailleur handicapé
8. Nomination au choix dans le corps des ingénieurs d'études au titre de 2011
9. Questions diverses
10. Promotion au choix au grade d'ingénieur d'études 1<sup>ère</sup> classe au titre de 2012
11. Promotion au choix au grade d'ingénieur d'études hors classe au titre de 2012
12. Avancements accélérés au titre de 2010

En préalable, M. Oberlis indique que les suppléants de l'administration peuvent suppléer tous les titulaires, contrairement à ceux des personnels...

### **1. Approbation du règlement intérieur de la CAP**

Il est accepté après quelques modifications mineures

### **2. Nomination d'experts aux commissions de réforme**

Jean-Luc BOVOT et Thierry LEPERT

### **3. Approbation du procès verbal de la précédente CAP du 3 décembre 2010**

Adopté

### **4. Avis de vacances**

Sur 16 postes, seuls 4 postes seront pourvus. Pour un des postes, trois candidatures avaient été déposées et les représentants ont contesté les procédés utilisés. Le Drac a choisi l'un des candidats, sans aucune motivation. L'administration a bien reconnu le problème mais elle n'est pas revenue sur la décision.

La CGT s'est abstenue sur ce vote, en soulevant un problème de fond, relatif à l'absence de motivation expliquant le choix du DRAC.

En ce qui concerne les mutations, les représentants CGT ont insisté pour que les postes libérés dans les services d'origine soient publiés rapidement et effectivement pourvus.

CANDIDAT	SERVICE D'ORIGINE	SERVICE DEMANDE
FROMENTIN Frédérique	Bretagne SRA	DGPat /SDA/
ANNOEPEL Sophie	SGE/INHA	Musée Picasso
HAMBLIN Michelle	Bourgogne SRA	DAC Guyane
GILABERT Christophe	Champagne SRA	DRAC Languedoc-Roussillon

## 5. Demande de détachement dans le corps

A l'occasion d'une demande de détachement, les représentants syndicaux ont découvert une fois de plus que la doctrine en cette matière change continuellement, selon la tête du client. Il y a peu de temps, des ingénieurs d'études qui avaient demandé un détachement dans le corps des conservateurs s'étaient vu opposer un refus parce que les indices minimaux et maximaux des deux corps n'étaient pas égaux. Or pour cette demande-ci, l'administration juge que cela ne pose pas de problème, puisque le diplôme d'entrée est le même et ce, malgré une différence indiciaire bien plus importante. **Dont acte.**

L'administration n'étant pas en mesure de préciser les fonctions de l'agent avant et après ce détachement ( !), les représentants se sont abstenus dans l'attente d'un complément d'information auprès des Archives Nationales.

## 6. Demande d'intégration dans le corps

CANDIDAT	SERVICE D'ORIGINE	AFFECTATION
BRISSAUD Didier	Ministère d'Intérieur	DGPat /SCN/Labo Recherche

Avis favorable

## 6. Titularisation d'un travailleur handicapé

Avis favorable

## 8. Nomination au choix dans le corps des ingénieurs d'études au titre de 2012

Initialement, 2 nominations étaient prévues, mais grâce à la prise en compte du « rompu » trois candidats ont pu être nommés.

Si la discussion s'est plutôt bien passée sur ce point, il faut néanmoins regretter un grave dysfonctionnement aux dépens d'un agent. Lors de la préparation de la CAP, les représentants ont contrôlé le dossier de l'un des candidats qui bizarrement n'apparaissait pas dans le tableau des agents proposés. Il s'est avéré que ce dossier était un des meilleurs et que son Drac avait simplement coché par inadvertance « non-promouvable ». L'administration a bien reconnu l'erreur mais n'a pas voulu revenir sur le dossier...

## Sont promus au choix dans le corps des ingénieurs d'études :

BERTHELOT Francois  
 BLOUET Vincent  
 DENECHAU Pascal

## 9. Questions diverses

### Fusion des corps

Pour M. Oberlis, le Ministère ne veut pas de la fusion avec les chargés d'études documentaires et va soumettre cela lors de la prochaine réunion avec Bercy. Il s'oriente plutôt vers une réflexion spécifique aux corps de la recherche.

## **10. Promotion au choix au grade d'ingénieur d'études 1<sup>ère</sup> classe au titre de 2012**

Sur 107 promouvables au titre de 2012, il y a 10 postes à pourvoir.

Pour prétendre à cette promotion, il faut être au moins au 8ème échelon de la 2ème classe depuis au moins 1 an - soit avant 31/12/2011- et justifier d'au moins 9 ans de service effectif dans le grade -au plus tard le 31/12/2002.

Comme pour les précédentes CAP, les représentants syndicaux se sont retrouvés dans une position particulièrement inconfortable et sur la défensive face à une administration qui reste sourde aux multiples problèmes liés à l'évaluation par les chefs de service et aux classements par les directeurs.

Rappelons que l'administration refuse d'emblée de prendre en compte tout dossier, même solidement argumenté, non proposé par son chef de service **et** non-classé **premier** par sa direction (excepté les grandes directions nationales), excluant de fait la majorité des ayants-droits.

Signalons aussi que dans les classements des Drac, qui concerne surtout les archéologues, ceux-ci se trouvent classés après d'autres spécialités, pour des raisons bien compréhensibles du point de vue d'un Drac, mais qui n'ont rien à voir avec la valeur des candidats.

Face à tous ces obstacles, les représentants ont défendu mordicus les agents en échelon terminal, bloqués dans leur avancement depuis des années. Sur les dix agents proposés par l'administration, seulement cinq relevaient du dernier échelon (le 13<sup>e</sup>), ce qui illustre parfaitement le fait que l'administration ne tienne aucun compte de l'ancienneté. En effet, sur 107 ayant-droits, 52 sont actuellement plafonnés au 13<sup>e</sup> échantillon.

Par ailleurs, les représentants ont, encore une fois, constaté l'incohérence des propositions de PACA qui désavantage ses propres agents dont certains sont bloqués depuis plus d'une décennie.

Au final, 8 des 10 candidats retenus relèvent du dernier échelon.

### **Sont promus au grade d'ingénieur d'études 1<sup>ère</sup> classe**

DELVAINQUIERE Jean-Cedric	SGE DEPS
NEGRI Vincent	SGE MAD / CNRS UMR 6224
BATARDY Christophe	PAYS DE LA LOIRE STRATEGIES TERR.
BERREDJEB Tahar	PICARDIE-ARCHEOLOGIE
GALLET-MENAGER Isabelle	DG1 AN-FONTAINEBLEAU
MARSAC Jean	DG1 SCN C2RMF

NORMAND Eric	POITOU-CHARENTES-ARCHEOLOGIE
REMY TOSI Annie	RHONE-ALPES ADMINISTRATION CID
RIALLAND Yannick	AUVERGNE-ARCHEOLOGIE
VANMOERKERKE Jan	CHAMPAGNE-ARCHEOLOGIE

### 11. Promotion au choix au grade d'ingénieur d'études hors classe au titre de 2012.

Sur 21 promouvables au titre de 2012, il y a 4 postes à pourvoir.

Lors de cette CAP, nous avons constaté pour la deuxième fois consécutive, que la fiche d'évaluation d'un agent promouvable ne figurait pas parmi les dossiers à examiner. Nous avons attiré l'attention de l'administration sur ce manquement qui porte un grave préjudice au déroulement de carrière de l'agent.

#### Sont promus au grade d'ingénieur d'études hors classe

GOARIN Veronique	MUSEE DU LOUVRE
PINOT Francois	LORRAINE-ADMINISTRATION
LAROCHE Colette	RHONE-ALPES-ARCHEOLOGIE
JOURDY Dominique	SGE DEP ENSEIG SUP, RECH & TECHNO

### 12. Avancements accélérés au titre de 2010.

Le point aurait du avoir été traité en mai, lors de la précédente CAP. Mais l'arrivée du recrutement « massif » de la carte archéologique avait provoqué une augmentation notable des ayants droit à l'avancement accéléré. Pour 43 avancements et 117 bonifiables, il s'est avéré que les critères habituels ne suffisent pas à départager les candidats. Finalement, les critères retenus, pour sélectionner les 43 personnes, sont de ne pas avoir eu l'avancement l'année précédente, de ne pas avoir eu une promotion de classe et d'être proposé par son chef de service (critère de l'administration). Parmi les personnes correspondant à ces trois critères, ont été retenus les 43 pouvant bénéficier le plus rapidement de leur nouvel échelon.

Notons encore un dysfonctionnement grave de l'administration. Depuis la CAP de mai dernier, qui devrait traiter les avancements, les dossiers de 6 agents sont arrivés, les rendant ainsi éligible à l'avancement. Mais ce qui veut dire aussi que si les dossiers avaient été traités en mai, ils n'auraient pas eu droit à l'avancement...

#### Ont obtenus un avancement

1.	CALAME Francois	HAUTE NORMANDIE-ETHNOLOGIE
2.	CALLIAS-BEY Martine	DG1 MAD / ANDRE CHASTEL
3.	MAUMONT Michel	DG1 CENTRE NI DE LA PREHISTOIRE
4.	REMOND Christine	DG1 DEP COMMUNICATION
5.	TINEVEZ Jean-yves	BRETAGNE-ARCHEOLOGIE
6.	BENOIT Christine	DG1 MAD
7.	JEZEGOU Marie-pierre	DG1 SCN DRASSM MARSEILLE
8.	ROLLAND Frederic	SGE BUR DES PROJETS ETUDES & APPL
9.	DREYFUS Elisabeth	DG1 ENSA NANTES

10.	LASSERRE Marina	ALSACE-ARCHEOLOGIE
11.	SERVELLE Christian	M.PYRENEES-ARCHEOLOGIE
12.	ANNOEPEL Sophie	SGE EP INHA
13.	LE GONIDEC Marie-Barbara	DG1 SCN MUCEM
14.	LORHO Thierry	BRETAGNE-ARCHEOLOGIE
15.	BALCAR Nathalie	DG1 SCN C2RMF
16.	NGUYEN Thi Phuong	B.N.F. MARNE LA VALLEE
17.	PICHON Laurent	DG1 SCN C2RMF
18.	BOUET-LANGLOIS Béatrice	IDF-ARCHEOLOGIE
19.	TZORTZIS Stéfan	PACA-ARCHEOLOGIE
20.	CORMIER Catherine	POITOU-CHARENTES-ARCHEOLOGIE
21.	DE SAN JUAN-FOUCHER Maria-Cristina	MIDI PYRENEES ARCHEOLOGIE
22.	DUBUS Michel	DG1 SCN C2RMF
23.	FROMENTIN Frédérique	BRETAGNE-ARCHEOLOGIE
24.	CAILLAT-GIRARDY Claudine	AUVERGNE -ARCHEOLOGIE
25.	EVENO Myriam	DG1 SCN C2RMF
26.	LACOSTE Elisabeth	AUVERGNE- ARCHEOLOGIE
27.	MOIGNARD Brice	DG1 SCN C2RMF
28.	REDIEN Christine	POITOU-CHARENTES-ARCHEOLOGIE
29.	ROPARS Anne	BASSE NORMANDIE-ARCHEOLOGIE
30.	SEVEGNES Laurent	M.PYRENEES-ARCHEOLOGIE
31.	VILPOUX Jocelyne	CENTRE-ARCHEOLOGIE
32.	CHAPLAIN-MANIGAND Catherine	DG1 MISS INVENTAIRE GL PAT CULT
33.	LEROY Gilles	NORD-ARCHEOLOGIE
34.	MARROU Pascal	PACA-ARCHEOLOGIE
35.	BARBE Noel	SGE MAD
36.	COLOMBINI Alain	DG1 MAD
37.	GELY Bernard	RHONE-ALPES-ARCHEOLOGIE
38.	LE MEUR Nelly	PAYS DE LA LOIRE-ARCHEOLOGIE
39.	MORALA André	DG1 SCN MUSEE PREHISTOIRE EYZIES
40.	PREVOT Regis	DG1 SCN C2RMF
41.	TARNEAUD Florence	DG1 SCN ARCHIVES NATIONALES
42.	GIOVANNONI Vincent	LA REUNION PATRIMOINE
43.	VOISENAT Claudine	SGE MAD LAHIC

**Vos représentants CGT :**

**Jan Vanmoerkerke**

**SRA Champagne-Ardenne (jan.vanmoerkerke@culture.gouv.fr) 03 26 70 63 37**

**Alexandra Kardianou**

**Musée du Louvre (alexandra.kardianou@louvre.fr)**

